

## HUMAN RIGHTS WATCH

350 Fifth Avenue, 34<sup>th</sup> Floor  
New York, NY 10118-3299  
Tel: 212-290-4700  
Fax: 212-736-1300  
Email: hrwnyc@hrw.org

Kenneth Roth, *Executive Director*  
Michele Alexander, *Development & Outreach Director*  
Carroll Bogert, *Associate Director*  
Barbara Guglielmo, *Finance & Administration Director*  
Peggy Hicks, *Global Advocacy Director*  
Iain Levine, *Program Director*  
Andrew Mawson, *Deputy Program Director*  
Suzanne Nossel, *Chief of Operations*  
Dinah PoKempner, *General Counsel*  
Aisling Reidy, *Senior Legal Advisor*  
James Ross, *Legal & Policy Director*  
Joe Saunders, *Deputy Program Director*

### PROGRAM DIRECTORS

Brad Adams, *Asia*  
Holly Cartner, *Europe & Central Asia*  
Peter Takirambudde, *Africa*  
José Miguel Vivanco, *Americas*  
Sarah Leah Whitson, *Middle East & North Africa*  
Jamie Fellner, *United States*  
Joseph Amon, *HIV/AIDS*  
Peter Bouckaert, *Emergencies*  
Bruni Burres, *International Film Festival*  
Richard Dicker, *International Justice*  
Bill Frelick, *Refugee Policy*  
Arvind Ganesan, *Business & Human Rights*  
Steve Goose, *Arms*  
Janet Walsh, *Women's Rights*  
Scott Long, *Lesbian, Gay, Bisexual & Transgender Rights*  
Joanne Mariner, *Terrorism & Counterterrorism*  
Lois Whitman, *Children's Rights*

### ADVOCACY DIRECTORS

Steve Crawshaw, *United Nations*  
Marianne Heuwagen, *Berlin*  
Lotte Leicht, *European Union*  
Tom Malinowski, *Washington DC*  
Tom Porteous, *London*

### BOARD OF DIRECTORS

Jane Olson, *Chair*  
Bruce J. Klatsky, *Vice-Chair*  
Sid Sheinberg, *Vice-Chair*  
John J. Studzinski, *Vice-Chair*  
Omar Amanat  
Lloyd Axworthy  
David M. Brown  
Jorge Castañeda  
Tony Elliott  
Hassan Elmasry  
Michael G. Fisch  
Michael E. Gellert  
Richard J. Goldstone  
Vartan Gregorian  
James F. Hoge, Jr.  
Wendy Keys  
Robert Kissane  
Joanne Leedom-Ackerman  
Josh Mailman  
Susan Manilow  
Kati Marton  
Linda Mason  
Barry Meyer  
Pat Mitchell  
Joel Motley  
Samuel K. Murumba  
Catherine Powell  
Sigrid Rausing  
Victoria Riskin  
Shelley Rubin  
Kevin P. Ryan  
Darian W. Swig  
John R. Taylor  
Shibley Telhami

Robert L. Bernstein, *Founding Chair, (1979-1997)*  
Jonathan F. Fanton, *Chair (1998-2003)*  
Bruce Rabb, *Secretary*

HUMAN  
RIGHTS  
WATCH

[www.hrw.org](http://www.hrw.org)

New York, le 1<sup>er</sup> mai 2008

M. Ban Ki-moon  
Secrétaire général  
Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017

Monsieur le Secrétaire général,

Nous vous écrivons au sujet de l'enquête diffusée sur la chaîne de radio et télévision BBC le 28 avril 2008, concernant de graves manquements du Bureau des services de contrôle interne de l'ONU (OIOS). Les émissions de la BBC ont démontré que l'OIOS a omis de mener une enquête exhaustive sur des Casques bleus impliqués dans une affaire de contrebande d'or et d'armes dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous vous exhortons à donner suite à ces reportages, et à examiner dans les plus brefs délais les défaillances importantes de l'OIOS.

Les allégations à l'encontre de certains Casques bleus indiens et pakistanais au Congo sont graves. S'ils ne sont pas gérés de façon appropriée, ces abus risquent de miner la réputation des Nations Unies. Human Rights Watch a reconnu à maintes reprises le rôle important et positif joué par les Casques bleus de l'ONU au Congo et ailleurs. Nous avons recommandé que les forces de maintien de la paix déployées dans des zones de grande instabilité telles que le Congo et le Darfour restent présentes en nombre. Partout dans le monde, les Casques bleus jouent un rôle crucial et inestimable. Mais le fait que l'ONU s'abstienne de mener une enquête sérieuse et qu'elle ne veille pas à ce que les Casques bleus responsables de crimes soient punis n'aide en rien à préserver la paix. Au contraire, cela sape les efforts de maintien de la paix non seulement sur les lieux du crime, mais également sur les lieux d'autres opérations.

Les informations reçues par Human Rights Watch, et confirmées par les enquêtes de la BBC, suggèrent que de graves allégations de conduite illégale de la part de Casques bleus de l'ONU au Congo ont été ignorées, minimisées ou laissées en suspens et qu'il est rare que des comptes soient réclamés pour les crimes qui sont reconnus. L'OIOS est responsable des enquêtes sur les délits commis par les forces de maintien de la paix de l'ONU. Cependant, des évaluations externes réalisées par des experts externes en 2007, auxquelles Human Rights Watch a eu accès, indiquent que l'OIOS est incapable de mener des enquêtes efficaces ou de promouvoir la traduction en justice d'auteurs d'actes répréhensibles.

En septembre 2007, Human Rights Watch a demandé à s'entretenir avec Inga-Britt Ahlenius, Secrétaire générale adjointe en charge de l'OIOS, pour débattre de nos préoccupations. Notre requête a essuyé une fin de non-recevoir, l'entretien n'ayant pas été jugé nécessaire.

Nous saluons le discours que vous avez prononcé le 8 avril dernier à l'Assemblée générale de l'ONU, dans lequel vous avez réitéré votre engagement à octroyer un droit de regard sur les Nations Unies et à veiller à ce que des comptes soient réclamés pour les actes posés. Nous espérons que vous partagez notre avis que les enquêtes devraient être aussi solides que possible et qu'elles doivent faire l'objet de suites plutôt que d'être enterrées. Justice devrait être rendue et ce, de façon visible. Cela n'est pas le cas dans les affaires relatives aux Casques bleus au Congo décrites plus haut.

Nous espérons que la réaction face à ces révélations ne sera pas de se retourner contre ceux qui ont tiré la sonnette d'alarme mais bien de s'attaquer aux problèmes sous-jacents promptement et efficacement.

### **Allégations à l'encontre de Casques bleus pakistanais**

C'est en décembre 2005 que Human Rights Watch a présenté pour la première fois aux responsables de l'ONU en Ituri (est du Congo) des informations circonstanciées sur la contrebande d'or à laquelle se livraient des Casques bleus pakistanais. Ces informations ont débouché sur l'ouverture d'une enquête de l'OIOS à laquelle Human Rights Watch a collaboré étroitement. Plus d'un an après l'ouverture de l'enquête, le rapport n'était toujours pas achevé. Ce n'est que suite à un reportage de la BBC diffusé en mai 2007 qui exposait au grand jour les allégations, signalait que le rapport était bloqué et citait un responsable de l'ONU disant qu'il était « prévu d'enterrer [le rapport] » que l'OIOS a clos son enquête avec beaucoup de retard. En juillet 2007, le rapport de l'OIOS (depuis lors mis à la disposition du public par le gouvernement américain) concluait simplement qu'un seul officier pakistanais n'avait pas empêché des Casques bleus relevant de son autorité d'apporter un soutien et une protection à des personnes impliquées dans un trafic illégal d'or.

Ces conclusions, qui minimisaient sérieusement l'ampleur des problèmes, ont déconcerté Human Rights Watch. Selon nos recherches, un cercle d'officiers de l'armée congolaise, de négociants kenyans et de Casques bleus pakistanais était impliqué dans une contrebande d'or en provenance d'Ituri pour une valeur de plusieurs millions de dollars. Les preuves disponibles semblaient indiquer que l'assistance fournie par les Casques bleus pakistanais allait bien au-delà de l'implication d'un seul individu, conclusion corroborée par l'enquête menée par la BBC.

Par ailleurs, le rapport de l'OIOS concluait qu'il n'existait pas de preuves pour étayer l'une des allégations les plus graves, à savoir que des Casques bleus pakistanais avaient fourni des armes et des munitions au Front nationaliste et intégrationniste (FNI), groupe armé responsable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans le district d'Ituri, que les Casques bleus de l'ONU étaient censés désarmer.

Selon les informations recueillies depuis lors par Human Rights Watch, il semble que l'OIOS ait effectivement disposé de preuves émanant au moins de deux sources différentes et dignes de

foi au sujet de ces accusations de fourniture d'armes. La plupart de ces informations n'ont pas été incluses dans le rapport final. L'une des sources était un officier de l'armée congolaise qui, dans une déposition signée faite aux enquêteurs de l'OIOS, a révélé que « des armes remises par des ex-combattants leur avaient été secrètement restituées par [nom de l'officier pakistanais] ». La déposition continue comme suit :

Sans cesse il voyait des milices qui déposaient les armes un jour, mais le [jour] suivant, il voyait les mêmes groupes armés à nouveau armés. Demandant autour de lui pourquoi des milices déjà désarmées se retrouvaient réarmées, les informations qu'il est parvenu à obtenir étaient toujours les mêmes, que c'était le PAKBATT [le bataillon pakistanais] qui rendait les armes aux milices.

Le même témoin a fourni à l'OIOS des détails significatifs sur le trafic d'or auquel se livraient plusieurs officiers pakistanais. Il a conseillé aux enquêteurs de l'OIOS de parler à un ex-commandant du FNI surnommé Kung Fu, qui d'après lui avait été un important partenaire commercial des Casques bleus pakistanais.

Des informations complémentaires corroborant la déposition de l'officier de l'armée congolaise ont été apportées par un traducteur de l'ONU qui travaillait avec les Casques bleus pakistanais. Dans une déposition faite aux enquêteurs de l'OIOS en juin 2006, le traducteur a expliqué qu'en 2005, on lui avait demandé d'interpréter une réunion entre un officier pakistanais et des commandants des milices du FNI, Kung Fu et Dragon. Dans ladite déposition, le traducteur de l'ONU a déclaré que l'officier pakistanais lui avait conseillé de « ne pas dire un mot à quiconque de ce qu'il était sur le point d'entendre ». La déposition précisait qu'au cours de la rencontre, l'officier pakistanais avait demandé à Kung Fu, « Qu'en est-il des armes que je vous ai données, et des armes que la MONUC vous a données ? » Ce à quoi Kung Fu avait répondu qu'« il les avait réparties entre les différentes positions [des milices] ».

La même déposition du traducteur continue en ces termes :

L' [officier pakistanais] a également demandé à Kung Fu 'qu'en est-il de notre affaire' et Kung Fu a répondu, 'je vous en apporterai plus tard'. Interrogé sur ce qu'ils voulaient dire par 'affaire', le témoin a dit qu'ils faisaient allusion à de l'or. Le témoin a affirmé que tout le monde à Mongbwalu savait que Kung Fu et Dragon se livraient à un trafic d'or [avec] le PAKBATT [le bataillon pakistanais].

Dans son rapport final, l'OIOS a accordé une moindre importance aux informations fournies par le traducteur de l'ONU car il n'avait pas vu personnellement l'officier pakistanais remettre des armes aux commandants du FNI ; le rapport semble ne pas faire référence aux informations fournies par l'officier de l'armée congolaise.

Néanmoins, les informations apportées par les deux témoins à l'OIOS ont été corroborées lorsque le 25 mai 2007, les ex-commandants du FNI Kung Fu et Dragon ont fait une déclaration publique confirmant qu'ils avaient reçu des armes et des munitions de Casques bleus pakistanais en 2005 et avaient échangé de l'or avec eux. Ces nouvelles informations auraient mérité un suivi immédiat de la part de l'OIOS et leur inclusion dans son rapport final ; ce ne fut

pas le cas. Selon nos informations, l'OIOS n'a même pas cherché à interroger ces commandants suite à leur déclaration publique. Ces deux hommes ont réitéré leurs affirmations lors d'une interview à la BBC diffusée le 28 avril dernier.

Dans un communiqué public émis le 28 avril en réponse aux allégations de la BBC, la porte-parole de l'ONU a déclaré que « les éléments nouveaux présentés par le reportage [de la BBC] relèvent en grande partie de la rumeur ou proviennent de sources telles que des chefs de milice, dont l'intégrité et les motivations sont très discutables ». Ce communiqué n'a pas fait mention du fait que l'OIOS n'avait pas interrogé les chefs de milice après la publication de leur déclaration afin de déterminer les motivations ou la véracité de leurs affirmations. Celles-ci ont plutôt été rejetées d'emblée. Et pourtant, conjugués aux informations fournies à l'OIOS par les deux sources indépendantes décrites ci-dessus à propos du trafic d'armes présumé des Casques bleus pakistanais, ces nouveaux éléments semblent à tout le moins requérir un complément d'enquête.

Pendant ce temps, les autorités pakistanaises continuent d'affirmer que leurs soldats ont été totalement excusés. Il s'agit d'une déclaration fallacieuse puisque l'OIOS a conclu qu'au moins un de leurs officiers était impliqué dans le commerce illégal d'or et qu'une commission d'enquête séparée de l'ONU, convoquée par le département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, a établi que cinq Casques bleus pakistanais avaient entravé l'enquête de l'OIOS. Dans une réponse écrite à la BBC préalablement à l'émission télévisée du 28 avril, les autorités militaires pakistanaises ont déclaré que les allégations reposaient sur « des preuves mal fondées » et qu'il s'agissait de « propagande sans fondement ». Elles ont ajouté qu'« après avoir analysé objectivement les faits rapportés et les éléments de preuve », elles avaient abouti à la conclusion que leurs « officiers dans la chaîne de commandement et les soldats sous leur commandement n'étaient impliqués dans aucun méfait [ni] n'avaient violé les normes élevées du code de conduite dont l'armée pakistanaise est un exemple ». Elles ont démenti l'allégation selon laquelle les Casques bleus pakistanais avaient empêché les enquêteurs de l'OIOS de mener leur enquête, affirmant que ces derniers avaient une « attitude qui allait à l'encontre de toutes les normes de travail de l'ONU » et qui leur avait « été signalée ». Elles ont toutefois annoncé que les mesures disciplinaires appropriées seraient prises à l'égard de ces officiers pour s'être conduits d'une façon « non conforme aux traditions de l'armée pakistanaise ». Pas un seul Casque bleu pakistanaise n'a été traduit en justice sous l'inculpation de commerce illégal d'or et d'armes.

Le 23 juillet 2007, Human Rights Watch a adressé un courrier à M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix, avec copie à Mme Ahlenius, Secrétaire générale adjointe en charge de l'OIOS, exprimant ses préoccupations au sujet de l'enquête de l'OIOS et recommandant vivement que le dossier reste ouvert car rien à cet instant ne démontrait que des comptes avaient été réclamés pour les actes posés. Dans sa réponse, M. Guéhenno a reconnu que les abus devaient encore faire l'objet de mesures de la part du pays contributeur de troupes, le Pakistan. Dans sa réponse à la BBC le 15 avril 2008, M. Guéhenno a réitéré qu'il avait demandé aux autorités pakistanaises de prendre des mesures adéquates à l'encontre de l'officier, sans toutefois préciser si de telles mesures avaient effectivement été prises. Il a signalé que la personne impliquée ne serait « acceptée dans aucune opération de maintien de la paix actuelle ou à venir ». Néanmoins, à la lumière de la

réponse des autorités pakistanaises mentionnée plus haut, il semble peu probable que cette personne soit amenée à répondre de ses actes.

La porte-parole des Nations Unies a déclaré que les conclusions de la BBC n'étaient pas récentes et qu'elles avaient déjà fait l'objet d'une enquête de l'OIOS. Certes, les allégations à l'encontre des Casques bleus pakistanais ne sont pas récentes. Mais c'est précisément ce qui rend cette affaire si inquiétante. Plus de deux ans après que les informations eurent été transmises pour la première fois aux Nations Unies, pas un seul Casque bleu n'a dû rendre de comptes et aucune enquête approfondie n'a été menée sur les accusations graves de commerce d'armes avec des groupes armés meurtriers. C'est choquant et inacceptable.

### **Allégations à l'encontre de Casques bleus indiens**

Le fait que l'OIOS n'ait pas mené d'enquête approfondie ni promu la traduction en justice des Casques bleus impliqués dans des comportements illicites ne se limite pas aux allégations à l'encontre des forces de maintien de la paix pakistanaises. Human Rights Watch a reçu des informations relatives à des allégations selon lesquelles des Casques bleus indiens déployés au Congo se seraient livrés à des transactions illégales avec des groupes armés dans le Nord-Kivu (est du Congo), notamment les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), dont certains dirigeants ont participé au génocide rwandais de 1994.

Un rapport d'évaluation préliminaire de l'OIOS datant de février 2008, auquel Human Rights Watch a eu accès, énumère 44 allégations de mauvaise conduite et de comportement illégal présumé de Casques bleus indiens dans le Nord-Kivu, de fin 2005 à octobre 2007. Le rapport précise qu'il a trouvé des éléments de preuve pour au moins 10 de ces allégations. Il note : « Certaines de ces allégations sont si sérieuses et les conséquences éventuelles d'une absence d'action si graves qu'elles ne devraient pas pouvoir se soustraire à un examen. »

Les allégations portent sur un trafic d'armes avec les FDLR, la fourniture aux groupes armés d'informations sur d'éventuelles opérations militaires de l'ONU, la contrebande de ressources naturelles, notamment d'or et d'ivoire, la détention illégale de citoyens congolais ainsi que l'utilisation illicite de matériel et de ressources appartenant à la MONUC, la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Congo. Le rapport conclut que des compléments d'enquête s'avèrent nécessaires puisqu'il « semble inévitable que [les allégations] soient soumises au regard scrutateur des médias internationaux » et qu'une telle « exposition est réellement susceptible de ternir la réputation de l'armée indienne, de la MONUC et des Nations Unies ».

En dépit des recommandations du rapport, le 20 février 2008, l'OIOS a décidé en haut lieu de ne donner suite qu'à une seule des allégations et a réduit un rapport d'enquête préliminaire de 34 pages à un mémo de quatre pages qui a été envoyé au département de soutien logistique de l'ONU. Le mémo réduit à son plus simple appareil conclut que des preuves suffisantes n'existent qu'en ce qui concerne l'achat de faux or et la détention illégale d'un habitant congolais de la région par trois Casques bleus indiens, même s'il ajoute que les autorités indiennes « [pourraient] souhaiter envisager d'autres pistes d'enquête ». Toutes les autres allégations ont été ignorées. Il n'apparaît même pas clairement que les autres allégations aient été partagées avec la délégation indienne.

Lorsque la BBC a soulevé ces questions dans ses émissions du 28 avril, la porte-parole des Nations Unies a répondu que l'OIOS avait à nouveau examiné l'affaire et qu'il n'avait constaté aucun cas de trafic d'armes mais uniquement quelques cas de mauvaise conduite, notamment celui des trois Casques bleus indiens impliqués dans l'achat d'or. Dans une déclaration adressée à la BBC, les autorités indiennes ont signalé que l'enquête de l'OIOS avait révélé que « toutes les allégations hormis une seule relevaient de la rumeur et n'étaient étayées par aucune preuve crédible ». Elles ont ajouté qu'elles ouvriraient des enquêtes et prendraient des mesures disciplinaires s'il y avait lieu, bien qu'aucun calendrier n'ait été précisé.

Ni l'OIOS ni la porte-parole de l'ONU n'ont reconnu que cette première enquête était uniquement de nature préliminaire, et ils n'ont pas davantage mentionné que les enquêteurs de l'OIOS avaient recommandé des compléments d'enquête sur une série de chefs d'accusations, notamment celui de trafic d'armes.

### **Prochaines étapes**

Les documents vus par Human Rights Watch indiquent que les cas existant en République démocratique du Congo ne constituent pas des exemples isolés. Deux évaluations externes réalisées par des experts externes à la demande de l'OIOS et achevées à la mi-2007, non publiées à ce jour, concluent que « des changements et réformes majeurs sont nécessaires ». L'une de ces évaluations établit que la division enquêtes de l'OIOS :

souffre d'une structure inefficace et peu claire, d'une absence de budget indépendant, d'un soutien administratif limité, voire inexistant..., d'une mauvaise gestion, de conflits au niveau des cadres supérieurs, d'un manque de communication à l'intérieur [de la division] ainsi qu'avec les parties prenantes et les clients..., d'un manque de procédures à suivre et de désaccords constants à propos de l'étendue de certaines procédures d'enquête de la division.

L'évaluation ajoute par ailleurs que l'organisation a un « mode de gestion versatile » qui est « mû par un besoin obsessionnel et démesuré de confidentialité » et qu'elle constitue une « pépinière de hauts dirigeants qui ont essentiellement détruit la confiance et la réputation de la division [en raison de] ... leurs conceptions du pouvoir et du contrôle ». La seconde évaluation utilise un langage similaire, qualifiant l'atmosphère de « toxique » avec des « tendances machiavéliques de la part des superviseurs ». Les conclusions et recommandations de ces deux évaluations externes devraient être prises au sérieux et aboutir à davantage de mesures que celles qui semblent avoir été prises à ce jour.

Des mesures urgentes devraient être adoptées en vue de dresser un bilan de la prestation de l'OIOS et des pays contributeurs de troupes auxquels il incombe de punir leurs soldats. La réputation de la mission en RDC et des Casques bleus honorables qui, à travers le monde, risquent leur vie pour protéger les civils, pourrait se trouver ternie si les auteurs d'actes répréhensibles continuent à ne pas devoir rendre de comptes.

Un soutien de l'ONU sur le plan des poursuites judiciaires, notamment devant une cour martiale par le pays contributeur de troupes dans l'État où ont eu lieu les abus, pourrait d'une part

procurer aux victimes un moyen plus efficace d'obtenir réparation et d'autre part dissuader de futurs abus. Les Nations Unies devraient déployer les ressources dont elles disposent et encourager le soutien des États membres afin de veiller à ce que les pays fournisseurs de contingents observent ces mesures. Human Rights Watch estime que vous devriez également examiner de toute urgence les rapports externes mentionnés ci-dessus et envisager de prendre des mesures sur la base de leurs recommandations.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, et espérons que vous partagerez notre avis qu'il s'agit d'une question importante pour l'image des Nations Unies dans leur ensemble.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de notre très haute considération.



Kenneth Roth  
Directeur exécutif



Steve Crawshaw  
Directeur de campagnes auprès de l'ONU

Cc : Dr Manmohan Singh, Premier Ministre indien  
M. Makhdoom Syed Yousaf Raza Gillani, Premier Ministre pakistanais  
M. Joseph Kabila, Président, République démocratique du Congo  
M. A. K. Antony, Ministre de la Défense, Inde  
M. Chaudhry Ahmad Mukhtar, Ministre de la Défense, Pakistan  
Général Deepak Kapoor, Chef d'état-major de l'armée, armée indienne  
Général Ashfaq Parvez Kayani, Chef d'état-major de l'armée, armée pakistanaise  
M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix  
Mme Inga-Britt Ahlenius, Secrétaire générale adjointe, Bureau des services de contrôle interne  
M. Alan Doss, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Chef de Mission, MONUC